

Taux de victimes dans les véhicules par rapport au parc en 2006

Afin de calculer le sur ou sous-risque des usagers de véhicules, il faudrait connaître le taux d'occupation moyen des véhicules. A défaut, il

s'agit donc du sur ou sous-risque des véhicules et non de celui des usagers.

Ces chiffres concernent uniquement la métropole.

Véhicules	Nombre de victimes dans les véhicules ¹	Nombre de victimes dans les véhicules avec au moins un(e) ²	Parc ³ au 1 ^{er} janvier 2006	Victimes dans les véhicules par million de véhicules	Victimes dans les accidents avec au moins un(e) ⁶ par million de véhicules
Bicyclettes	4 696	5 278	20 000 000 ⁴	235	264
Cyclomoteurs	14 866	16 668	1 262 000	11 780	13 208
Motocyclettes	17 678	20 239	1 248 000	14 165	16 217
Voiturettes	312	478	140 000 ⁵	2 229	3 414
Voitures de tourisme	49 845	87 783	30 100 000	1 656	2 916
Camionnettes*	2 625	8 280	5 548 000	473	1 492
Poids lourds	1 508	6 729	567 000	2 660	11 868
Transports en commun	828	2 034	83 000	- **	- **

Pour les définitions voir encadré page xx.

* Cette catégorie de véhicules a rencontré cette année des problèmes de remplissage du bulletin d'analyse d'accident corporel. Il n'est donc pas possible de faire d'analyse.

** Sans connaissance du taux moyen d'occupation de ces véhicules, l'indicateur n'est pas utilisable.

Sources : 1. Victimes à l'intérieur des véhicules impliqués. ONISR, fichier des accidents.

2. Victimes à l'intérieur et à l'extérieur des véhicules impliqués. ONISR, fichier des accidents.

3. Chambre des constructeurs français d'automobiles et Chambre syndicale nationale du motocycle.

4. Le parc des bicyclettes comporte une grande part de véhicules non utilisés, non chiffrable.

5. Association européenne des fabricants de quadricycles

6. Victimes dans les accidents avec au moins un véhicule de catégorie donnée.

Le kilométrage parcouru qui est un bon indicateur d'exposition au risque, n'est pas ou mal connu pour certaines catégories d'usagers. C'est la raison pour laquelle on utilise le parc de véhicule qui est un indicateur moins bon d'exposition au risque puisque les kilomètres parcourus par véhicule peuvent varier beaucoup d'une année à l'autre ou d'un type de véhicule à l'autre. De plus, le parc décrit dans le tableau ne concerne que les véhicules immatriculés en France et ne tient pas compte des véhicules étrangers circulant en France. Or, le nombre de tués dans les véhicules concerne indifféremment des usagers français ou étrangers (de la même manière que des véhicules immatriculés en France et des usagers français peuvent être accidentés à l'étranger).

Par rapport à la voiture de tourisme, on constate un sur-risque des cyclomoteurs (multiplication par un facteur 7,1) et surtout des motocyclettes (multiplication par un facteur 8,6).

La même opération a été réalisée en ramenant le nombre de victimes en et hors des véhicules d'un type donné par rapport au parc.

On constate toujours par rapport à la voiture de tourisme, un sur-risque des cyclomoteurs (multiplication par un facteur 4,5) et des motocyclettes (multiplication par un facteur 5,6).